

# codex alimentarius commission



FOOD AND AGRICULTURE  
ORGANIZATION  
OF THE UNITED NATIONS

WORLD  
HEALTH  
ORGANIZATION



JOINT OFFICE: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tel: 39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 17 e de l'ordre du jour

CX/FAC 05/37/30-Add.1

Mars 2005

## PROGRAMME MIXTE FAO/WHO SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES ADDITIFS ET LES CONTAMINANTS

Trente-septième session

La Haye (Pays-Bas) 25-29 avril 2005

#### AVANT-PROJET DE CODE D'USAGES POUR LES MESURES PRISES A LA SOURCE VISANT A REDUIRE LA CONTAMINATION DES ALIMENTS PAR LES DIOXINES ET LES PCB DE TYPE DIOXINE

#### COMMENTAIRES A L'ETAPE 3

Les commentaires suivants ont été reçus de : l'Australie, le Brésil, Cuba, l'Afrique du Sud, les États-unis et le CEFS

#### AUSTRALIE

L'Australie voudrait insister sur le fait que lorsque cela s'avère possible, tout travail en rapport à ce domaine devrait prendre connaissance, prendre en considération et intégrer les travaux effectués dans ce domaine c'est-à-dire le Code d'usage des bonnes pratiques d'alimentation animale comme cela indiqué dans le CAC/RCP 54-2004 que le CAC a adopté à sa 27<sup>ème</sup> session en 2004 (ALINORM 04/27/41). Les points suivants sont ceux du rapport qui sont pertinents :

#### **ALINORM 04/27/41**

*Avant-projet de Code d'usages pour l'alimentation animale (à l'exclusion de la définition des additifs relatifs à l'alimentation animale ainsi que des paragraphes 11, 12 et 13.)*

*23. La commission souscrit au fait de prendre une décision finale à propos du projet de Code eu égard au texte transmis par la 5<sup>ème</sup> session du Groupe de travail intergouvernemental sur l'alimentation animale (voir le paragraphe ci-dessous).*

*Projet de définition sur les additifs relatifs à l'alimentation animale et les paragraphes 11 et 12 du projet de code sur les bonnes pratiques d'alimentation animale.*

*24. La Commission a adopté l'ensemble du projet relatif au Code d'usages sur les bonnes pratiques d'alimentation animale, y compris les questions en suspens qui ont été retournées au Groupe de Travail afin d'être finalisées, avec un amendement dans la version espagnole du paragraphe 12 pour la référence à "efectos adversos posibles" au lieu de "riesgos posibles". Le Président du Groupe de Travail intergouvernemental sur l'alimentation animale, dirigé par le Danemark, a exprimé le point de vue que le terme « autres substances » dans la note de bas de page relative à la définition sur les additifs de l'alimentation animale n'incluait pas les antibiotiques ».*

#### BRESIL

Tous les points qui ont été soumis à discussion dans cette proposition sont conformes à la connaissance actuelle dont on dispose sur les dioxines et les PCB de type dioxine et ils peuvent être acceptés afin de garantir la sécurité alimentaire de la population en ce qui concerne ces polluants. Dans certains pays industrialisés, des mesures similaires ont déjà été appliquées.

Même si les mesures indiquées dans les sources industrielles et environnementales ne sont pas prises en considération dans ce code d'usages, il est recommandé d'établir des dispositifs de collaboration et des échanges d'informations avec les institutions compétentes sur ces sujets. Le Ministère brésilien de l'Environnement a déjà débuté des activités dans ce domaine, comme, par exemple, l'élaboration d'un inventaire national de ces sources polluantes en établissant une estimation des émissions annuelles, ce qui fait partie des obligations de la Convention de Stockholm. La Convention a été ratifiée par le Brésil en juin 2004.

La connaissance des différentes matrices de contamination (aliment, ravitaillement, salissures, etc.) est indispensable pour définir et pour implanter des mesures de réduction ou d'élimination des pratiques de la population. Actuellement, il n'existe qu'un laboratoire de fonds privés localisé au Brésil, à Rio de Janeiro et le Ministère brésilien de l'Environnement a annoncé récemment l'installation d'un laboratoire pour l'analyse des dioxines à São Paulo, et cela probablement pour l'analyse d'échantillons environnementaux.

### **CUBA:**

Selon nous, le document fournit des informations très précieuses et nous n'avons pas de commentaires à fournir à son sujet.

### **AFRIQUE DU SUD**

#### **INFORMATIONS GENERALES**

La 36<sup>ème</sup> session du CCFAC a souscrit au fait de retourner l'avant-projet à l'étape 2 pour révision par les pays responsables de la rédaction, distribution pour l'établissement de commentaires à l'étape 3 et examen à sa prochaine session. Tout en manifestant leur respect pour le projet à l'étape 3, l'Afrique du Sud aimerait soumettre les commentaires suivants.

#### **Commentaires**

L'Afrique du Sud voudrait remercier les pays responsables de la rédaction pour leurs efforts. Toutefois nous sommes d'avis que le document reflète des positions qui s'appliquent principalement aux pays développés et que, à cause de cela, certaines sources et pratiques qui sont caractéristiques de notre condition n'ont pas été identifiées. Après l'introduction de nos commentaires et la correction de certaines erreurs de rédaction, l'Afrique du Sud pense que le document reflètera une bonne balance.

Dans les REMARQUES GENERALES, au paragraphe 3 et dans une certaine mesure au paragraphe 9, L'Afrique du Sud pense que ceci n'en est pas le cas pour les pays développés et que les sources nombreuses, à la fois industrielles et non industrielles qui produisent des dioxines et les PCB de type dioxine (mais qui n'ont pas été déterminées) devraient être introduites. De nombreuses industries et incinérateurs dans les pays en voie de développement possèdent encore des mesures de contrôle pour la pollution de l'air qui ne sont pas voisines des normes utilisées par les pays développés. Il existe également d'autres sources, qui sont rattachées à la préparation des aliments qui devraient être indiquées (la plus importante serait les emplois de charbon et de bois en tant que combustibles pour la cuisson à l'intérieur et à l'extérieur dans de nombreux pays africains). Une variété de sources potentielles connues a été indiquée à la fois dans le rapport africain et le rapport Général sur la détermination régionale des substances toxiques persistantes. Le manque de connaissance sur les sources de ces substances a été souligné dans ces rapports. La présomption inhérente qui ressort de ces paragraphes, à savoir que les sources sont bien cernées et que l'infrastructure ainsi que la connaissance nécessaires sur les pratiques existent, et ceci afin de réduire ou d'éliminer la contamination, reflète peut-être la situation existante dans les pays développés mais ne reflètent absolument pas les conditions, les pratiques ni les besoins des pays en voie de développement.

**En conséquence, l'Afrique du Sud aimerait proposer les amendements suivants:**

#### **Paragraphe 3 :**

##### **Proposition**

« Aujourd'hui les émissions de **PCB de type dioxine** proviennent de fuites, de déperditions accidentelles, de l'évacuation illégale des déchets, des émissions dans l'atmosphère dues à des processus thermiques, de la migration de matériaux d'étanchéité et autres matières anciennes et devraient être réduites le plus possible. La remise en mouvement de PCB de type dioxine provenant de réservoirs de l'environnement est analogue à celle des dioxines. »

**Motivation**

Dans les pays en voie de développement, dans lesquels la cuisson au bois et au charbon prédomine, la pollution directe des aliments et l'exposition indirecte par le sol et par l'air contribuent probablement à l'exposition humaine à long terme bien que l'étendue des risques qui y sont associés n'ait pas été déterminée.

**Paragraphe 9 :****Proposition**

“Les aliments d'origine animal sont la voie prédominante de l'exposition humaine aux dioxines et PCB de type dioxine (environ 80-90% de l'exposition totale). Dans la plupart des pays, l'ingestion alimentaire de dioxines et de PCB de type dioxine est due pour l'essentiel à la contamination des graisses animales dans les poissons, **la viande et les produits laitiers. Dans certains pays, la contamination par le biais de la préparation des aliments et des pratiques de cuisson peut contribuer de façon significative à l'exposition diététique.** La charge de dioxines et de PCB de type dioxine des animaux de production, y compris les poissons d'élevage, est directement liée à la contamination des aliments (par ex., huile de poisson et farine de poisson), ou à la contamination de l'environnement local (animaux élevés en liberté). Une approche intégrée destinée à la réduction de ces contaminants dans l'ensemble de la chaîne de la production alimentaire, devrait être établie ”.

**Motivation**

Dans les pays en voie de développement, dans lesquels la cuisson, selon les conditions indiquées ci-dessus, est largement pratiquée ainsi que les problèmes de brûlage à l'air libre des déchets et des décharges illégales et/ou informelles existantes, sont des pratiques qui contribuent à la contamination et qui contribuent probablement de façon étendue aux niveaux de dioxines présents dans le sol ainsi que dans la végétation.

**Paragraphe 11 :****Proposition**

Le second point qui est à lire de la façon suivante:

“Identification des **zones agricoles et autres** où la contamination par les dioxines /PCB atteint des niveaux inacceptables du fait d'émissions locales, d'accidents ou du rejet illégal de matières contaminées et surveillance des aliments provenant de ces zones. »

Addition de 2 nouveaux points qui doivent être rédigés de la façon suivante:

**Identification de l'étendue des sources locales dans les aires résidentielles dans les pays en voie de développement qui pourraient conduire à la contamination de l'air, du sol et de la végétation.**

**Identification des pratiques de préparation des aliments qui pourraient conduire à la contamination non intentionnelle des aliments et éducation des communautés sur les mesures préventives à prendre.**

**Motivation**

La nature du combustible utilisé (charbon, bois, paraffine, matériaux de déchets, c'est-à-dire le fumier séché, etc.) a encore besoin d'être examinée.

**Paragraphe 66 :****Proposition**

Le point suivant devrait être ajouté, si possible en tant que premier point, dans le paragraphe 66

**Les laboratoires devraient être encouragés à développer des techniques appropriées relatives à la contenance ainsi qu'à l'outillage afin d'analyser les dioxines et les PCB de type dioxine dans les aliments et l'alimentation animale. »**

## **Motivation**

Les pays en voie de développement n'ont que peu ou ne possèdent pas d'infrastructure pour mesurer les dioxines et les PCB. Le support destiné à la consolidation des institutions existantes, vraisemblablement dans les réseaux existants, tels que la Convention de Stockholm (articles 12 et 14) devrait être fortement soutenu. Il est probable qu'avec des contrôles d'émissions meilleurs, l'ingestion alimentaire d'émissions de dioxines se déplacera vers les pays les moins développés, et que leurs besoins d'analyser et de mesurer ces substances augmenteront.

## **ÉTATS-UNIS:**

Ceci est une réponse à la demande de commentaires relative à l'Avant-projet du Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des aliments par les dioxines et les PCB de type dioxine (CX/FAC 05/37/30) qui sera examinée lors de la trente-septième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les Contaminants.

## **Commentaires généraux**

Les États-unis approuvent le fait d'avancer à l'étape 5 l'Avant-projet de Code d'usages actuel pour la prévention et la réduction de la contamination des aliments par les dioxines et les PCB de type dioxine qui fournit des pratiques de recommandation aux gouvernements et aux autorités nationales afin de réduire la contamination des aliments par les dioxines et les PCB de type dioxine.

## **Commentaires spécifiques**

### **Paragraphe 34 :**

Les États-unis sont d'avis que le paragraphe 34 est excessivement prescriptif et les États-unis mettent en doute la valeur de la base scientifique relative à la contamination de la paille par les dioxines et les PCB de type dioxine par le sol à moins que celle-ci ne provienne d'une aire contaminée identifiée (paragraphe 30). Par conséquent, les États-unis proposent que ce paragraphe soit retiré.

### **Paragraphe 46 :**

Le paragraphe 46 indique que "le fumage ou le grillage peuvent être des étapes critiques de la transformation risquant d'accroître la concentration en dioxines des denrées alimentaires, en particulier si la surface des produits est très noire avec des particules de suie." Les États-unis doutent de la valeur scientifique des conclusions tirées à propos de la formation de dioxines dans les denrées alimentaires provenant du fumage et du grillage et par conséquent recommandent que ce paragraphe soit retiré.

### **Paragraphe 48 :**

L'introduction de « colorants, agents de conservation, antioxydants, aromatisants » dans le segment de phrase entre parenthèses n'est pas clair. Toutes ces substances sont considérées comme des additifs alimentaires dans le Système du Codex. En outre, le Codex possède un mécanisme propre afin d'élaborer les spécifications relatives à l'identité et à la pureté de l'ensemble des additifs alimentaires, mécanisme qui est basé sur les recommandations de nature scientifique du Comité expert mixte FAO/OMS sur les additifs alimentaires (JEFCA). Les États-unis suggèrent que la première phrase soit révisée afin que l'attention se focalise davantage sur tous les aliments et non pas uniquement sur les additifs alimentaires. Les États-unis suggèrent que la première phrase soit révisée de la façon suivante: " Tous les ingrédients dans les denrées alimentaires devraient contenir des niveaux minimum de dioxines et des PCB de type dioxine afin de réduire la contamination éventuelle des denrées alimentaires.»

### **Paragraphe 51 :**

Nous sommes d'avis que la dernière phrase dans ce paragraphe a pour but de minimiser l'emploi de dioxines et de PCB de type dioxine contenant des peintures utilisées pour les récipients de stockage. En conséquence, nous recommandons que la dernière phrase soit révisée de la façon suivante: " les récipients de stockage des denrées alimentaires ou de produits d'alimentation pour animaux devraient être peints uniquement avec de la peinture exempte de PCDD/PCDF- et PCB. »

Les États-unis apprécient l'opportunité qui leur est offerte d'établir des commentaires sur l'Avant-projet de Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des aliments par les dioxines et les PCB de type dioxine.

**CEFS:**

Depuis plusieurs années, les producteurs européens de sucre coordonnent leur surveillance relative à l'éventuelle présence de dioxines ou de PCB de type dioxine dans les produits d'alimentation pour animaux qu'ils produisent (en particulier la pulpe fraîche de betteraves et les mélasses). L'industrie européenne du sucre produit 14 millions de tonnes de pulpe fraîche de betteraves (pulpes pressées et fraîches) chaque année pour les seuls quinze Pays membres de l'Union européenne. L'industrie européenne du sucre a fortement investi dans l'amélioration de l'efficacité du processus de pressage de la pulpe fraîche, pour garder les réserves de combustibles nécessaires pour le séchage de la pulpe et afin d'améliorer la qualité du produit. La plus grande quantité de la pulpe pressée est séchée au moyen de procédé de séchage direct en utilisant différents combustibles bien que ces derniers soient essentiellement limités au charbon, au gaz et au pétrole.

Toutefois, jusqu'ici tous nos tests ont montré de façon conséquente, des niveaux très bas et sans risques (mesurés en WHO-TEQ équivalent à 12% d'humidité ainsi que cela est prescrit par la directive CE 2001/102/EC du 27 Novembre 2001) de dioxines et de PCB de type dioxine dans tous les produits d'alimentation animale (c'est-à-dire pulpes, mélasses, etc.). En outre, rien dans ces données ne suggère qu'aucun des combustibles utilisés contribue à un niveau plus élevé de dioxines et de PCB de type dioxine lorsqu'on les compare aux autres combustibles utilisés (charbon, gaz, pétrole) ou même lorsqu'on les compare aux niveaux trouvés dans la pulpe fraîche avant le séchage.

La section 1.2.4. de l'Avant-projet de Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des aliments par les dioxines et les PCB de type dioxine suggère l'élimination progressive d'un grand nombre de combustibles pour l'emploi dans les procédés de séchage. Le CEFS, tout en convenant du fait que l'élimination progressive de beaucoup des combustibles décrits, est prescrite dans des délais raisonnables, s'interroge sur la valeur scientifique d'une interdiction aussi large, en particulier en ce qui concerne le charbon et les huiles raffinées.

En conséquence, le CEFS est d'avis que la valeur scientifique du paragraphe 43 du projet de texte doit être clairement établie et que la rédaction ainsi que le contenu du texte doivent être révisés de sorte que le texte reflète la preuve qui a été faite de l'emploi fiable de certains de ces combustibles.